



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AU CANADA

Rapport du Comité permanent de l'industrie et
de la technologie

Ben Carr, président

MARS 2026
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AU CANADA

Rapport du Comité permanent de l'industrie et de la technologie

**Le président
Ben Carr**

MARS 2026

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE

PRÉSIDENT

Ben Carr

VICE-PRÉSIDENTS

Raquel Dancho

Gabriel Ste-Marie

MEMBRES

Parm Bains

Karim Bardeesy

Kathy Borrelli

Ted Falk

Michael Guglielmin

Michael Ma

Dominique O'Rourke

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Sima Acan

John-Paul Danko

Philip Earle

Hon. Nathaniel Erskine-Smith

Yves Perron

Kyle Seeback

Brad Vis

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Miriam Burke

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Dana Fan, analyste

Sarah Lemelin-Bellerose, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE

a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié des écarts de productivité sous-jacents du Canada et la fuite des capitaux et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS	1
AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AU CANADA	11
Contexte	11
Moteurs de productivité	16
Facteurs liés au travail	16
Innovation et commercialisation	19
Environnement d'affaires	22
Cadre réglementaire	22
Soutien à la croissance des entreprises	24
Politique fiscale	27
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS	31
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	35
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	37

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada adopte, dans ses analyses et rapports sur la productivité, une approche davantage sectorielle afin d'améliorer la qualité des données, l'efficacité et la transparence et d'identifier plus précisément les écarts de performance propres à chaque secteur.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada envisage l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de productivité, incluant notamment une stratégie pour le secteur manufacturier.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires et dans le respect des ententes existantes sur le marché du travail, élabore des stratégies d'apprentissage et de perfectionnement permettant de mieux arrimer les compétences des travailleuses et travailleurs aux secteurs à plus forte productivité, de requalifier les travailleurs touchés par les chocs économiques et de perfectionner les travailleurs afin qu'ils tirent pleinement parti des nouvelles technologies, notamment en soutenant la formation, la reconversion et la mobilité.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada dans le respect de l'autonomie du Québec en matière de sélection et d'accueil des immigrants et d'ententes mises en place par les provinces et territoires en matière d'immigration, aligne plus étroitement les cibles d'immigration sur les résultats en matière de productivité et de PIB par habitant, en favorisant les immigrants hautement qualifiés et en accélérant de façon significative le traitement des demandes dans les volets à haute qualification, tout en reconnaissant les besoins continus en main-d'œuvre spécifiques à certains secteurs.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada mette en place des mesures pour combler les pénuries de main-d'œuvre dans certains métiers spécialisés, notamment en soutenant l'immigration de travailleurs qualifiés.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada mette en place des mesures pour combler les pénuries de main-d'œuvre dans certains métiers spécialisés, notamment en encourageant davantage les groupes sous-représentés dans ces métiers à y faire carrière, afin d'élargir le bassin de talents.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada en collaboration avec les provinces et les territoires soutienne davantage l'immigration de travailleurs qualifiés et leur rétention, notamment en accélérant la délivrance de visas pour ce groupe, en facilitant et en accélérant la reconnaissance des compétences et en simplifiant l'octroi des permis de travail.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada continue de soutenir l'innovation au pays, notamment en orientant les mesures incitatives de manière à aider les entreprises à investir davantage dans l'adoption de technologies de pointe, dans le but d'améliorer la productivité.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada modernise le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE), notamment en simplifiant son accès et en assurant une plus grande efficacité des processus d'approbation.

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada crée un régime fiscal privilégié applicable aux revenus de brevets.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada offre davantage de soutien à la commercialisation, notamment par des mécanismes de financement et de crédits d'impôt favorisant les partenariats entre les entreprises et établissements de recherche, y compris les collèges et les écoles polytechniques, et par du soutien ciblé destiné aux bureaux de transfert technologique, aux incubateurs et aux accélérateurs.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada soutienne davantage la recherche appliquée au pays, notamment en étendant l'admissibilité à l'ensemble des programmes fédéraux de recherche aux collèges et écoles polytechniques canadiennes.

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada inscrive la recherche appliquée dans les grands programmes fédéraux d'innovation, afin d'intégrer explicitement les centres d'innovation aux programmes de soutien à la productivité.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada renforce la participation des PME et des universités dans les projets d'intérêt national d'envergure, notamment la Stratégie industrielle de défense, afin d'accroître la participation des PME aux chaînes d'approvisionnement nationales, de renforcer le bassin de talents et de favoriser le développement de technologies canadiennes.

Recommandation 15

Que le gouvernement du Canada intègre des mécanismes d'identification, de protection et de commercialisation de la propriété intellectuelle dans ses investissements en recherche appliquée, afin de réduire les fuites de propriété intellectuelle vers l'étranger et de conserver une plus grande part de la valeur économique au Canada.

Recommandation 16

Que le gouvernement du Canada encourage davantage l'achat de produits et de technologies canadiennes, notamment en permettant une déductibilité immédiate pour les entreprises canadiennes qui acquièrent des technologies canadiennes, et en favorisant l'approvisionnement public de solutions canadiennes compétitives.

Recommandation 17

Que le gouvernement du Canada entreprenne un examen de la valeur des investissements en recherche et développement, en mettant particulièrement l'accent sur une analyse comparative entre les collèges et les instituts polytechniques et la recherche menée par les universités, afin de mieux comprendre :

- **le rendement de chaque dollar dépensé par le gouvernement fédéral en recherche et développement, en mettant l'accent sur les retombées économiques de la recherche fondamentale et appliquée;**
- **le rôle que les collèges et les instituts polytechniques peuvent jouer pour favoriser le co-investissement du secteur privé, réduire le fardeau pour les contribuables et produire des résultats mesurables en matière de productivité.**

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada offre davantage de soutien au développement de la relève entrepreneuriale en mettant en place des initiatives visant spécifiquement le repreneuriat et la transmission d'entreprises.

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires, afin de réduire le fardeau réglementaire, en ciblant les irritants de façon systémique plutôt qu'isolée de manière à améliorer l'incidence globale des décisions en matière de réglementation, à soutenir l'innovation, à encourager l'investissement au pays et faire baisser les prix pour les consommateurs. Ceci peut inclure, mais n'est pas limité à :

- rationaliser la réglementation relative à la transformation des aliments et à la fabrication;
- mandater, par voie législative, l'ensemble des organismes fédéraux de réglementation à tenir explicitement compte de la compétitivité et de la croissance des entreprises dans l'exercice de leurs fonctions, notamment en évaluant de façon rigoureuse et en amont les effets potentiels de leurs décisions sur la croissance économique, plutôt que de les considérer après coup;
- étendre la portée de la *Loi sur la réduction de la paperasse*, notamment en réduisant ou en éliminant les exceptions qui y sont prévues; et
- créer, en s'inspirant du Regulatory Policy Committee du Royaume-Uni, une entité indépendante chargée d'évaluer publiquement la qualité des études d'impact de la réglementation.

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada entreprenne un examen exhaustif des systèmes fédéraux de réglementation et d'octroi de permis afin d'identifier et d'éliminer les exigences réglementaires et de déclaration inutiles – en particulier lorsqu'elles touchent de manière disproportionnée les petites et moyennes entreprises – dans le but de réduire les doublons, d'accélérer les délais, d'améliorer la prévisibilité pour les investisseurs et d'aligner la réglementation avec celle des administrations de confiance lorsque cela est approprié afin de libérer du capital et du temps de gestion pour la croissance et l'adoption de technologies.

Recommandation 21

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, poursuive et intensifie ses efforts en vue de supprimer les obstacles interprovinciaux au commerce et les goulets d'étranglement logistiques qui limitent la taille des entreprises, l'investissement en capital et la croissance de la productivité, afin de rendre le marché intérieur canadien plus concurrentiel, et qu'il produise un rapport annuel sur les progrès réalisés en matière d'harmonisation des normes et des règlements entre les provinces.

Recommandation 22

Que le gouvernement du Canada mette en place des mesures pour renforcer la compétitivité fiscale du pays. Ces mesures peuvent inclure, à court terme, l'instauration d'un crédit d'impôt temporaire à l'investissement, notamment un crédit d'impôt pour les entreprises calculé en fonction de la croissance de leurs investissements en recherche et développement, afin d'encourager l'augmentation soutenue de ces investissements, et à plus long terme, une réforme de son modèle d'imposition.

Recommandation 23

Que le gouvernement du Canada mette en place des mesures pour soutenir un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises, notamment en convertissant une partie des programmes d'aide financière directe en crédits d'impôt et en simplifiant et élargissant les critères d'admissibilité à ces crédits d'impôt aux entreprises.

Recommandation 24

Que le gouvernement du Canada entreprenne un examen exhaustif du régime fiscal canadien en ce qui concerne l'attraction des investissements et la rétention des talents, en portant une attention particulière à l'impôt sur le revenu des sociétés, à l'imposition des gains en capital et aux taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu des particuliers, en les comparant à ceux des principaux concurrents du Canada, notamment les États-Unis et d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Recommandation 25

Que le gouvernement du Canada examine l'impact des taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'imposition des gains en capital sur l'entrepreneuriat, les décisions de localisation des sièges sociaux et la prise de risque, notamment pour déterminer si les taux actuels découragent l'investissement par rapport aux administrations comparables.

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada évalue des options visant à améliorer la compétitivité de l'impôt des sociétés, notamment les structures de taux, les crédits d'impôt à l'investissement et les mesures de simplification, afin de garantir que le Canada demeure une destination attrayante pour les investissements à forte intensité de capital et favorisant la productivité.

Recommandation 27

Que le gouvernement du Canada procède à une évaluation ciblée de l'impact des déficits fédéraux persistants et du niveau élevé d'endettement gouvernemental sur l'investissement du secteur privé, la croissance de la productivité et les sorties de capitaux, et qu'à la lumière de cette évaluation, il élabore et communique publiquement un plan réaliste et crédible visant à mettre fin aux déficits historiques et à rétablir des ancrages budgétaires favorables à la compétitivité économique à long terme.

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada collabore avec le gouvernement du Québec afin d'arriver à une entente visant à instaurer une déclaration de revenus unique.

Recommandation 29

Que le gouvernement du Canada examine ses programmes gouvernementaux afin de les simplifier et de s'assurer que leurs objectifs et résultats sont atteints.

Recommandation 30

Que le gouvernement du Canada accélère les processus d'approvisionnement afin de réduire les délais et présente un rapport annuel au Parlement sur les progrès accomplis.

Recommandation 31

Que le gouvernement du Canada bonifie la déduction pour petites entreprises, notamment en rehaussant de 500 000 \$ à 1 million de dollars le plafond des revenus imposables admissibles.

Recommandation 32

Que le gouvernement du Canada prolonge indéfiniment la mesure incitative à l'investissement accéléré, qui a pris fin en 2023, et en élargisse l'admissibilité au secteur minier et au secteur de la défense.

Recommandation 33

Que le gouvernement du Canada soutienne davantage la croissance des entreprises en renforçant les investissements et les mesures de soutien à l'exportation et à la diversification des marchés des entreprises. Ceci peut inclure :

- **mettre en place des mesures pour prioriser l'expansion de la capacité portuaire, la fiabilité des corridors commerciaux et la concurrence dans le transport ferroviaire;**
- **réformer le programme CanExport;**
- **mettre en œuvre rapidement le Fonds pour la diversification de corridors commerciaux et;**
- **appuyer l'accès des PME à de nouveaux marchés.**

Recommandation 34

Que le gouvernement du Canada examine les mesures liées à la politique de concurrence dans les secteurs des télécommunications, des transports et des services financiers dans le but de renforcer la concurrence au Canada.

Recommandation 35

Que le gouvernement du Canada offre davantage de soutien ciblé aux entreprises de taille moyenne, notamment en facilitant leur accès au capital et en offrant des programmes adaptés à leurs besoins spécifiques en matière de financement, d'innovation et de croissance à l'international.

Recommandation 36

Que le gouvernement du Canada examine ses processus d’approvisionnement afin d’assurer des possibilités aux PME appartenant à des femmes et à des Autochtones.

Recommandation 37

Que le gouvernement du Canada examine ses programmes de financement des entrepreneurs afin de veiller à ce que les prêts garantis par les contribuables sont assortis de conditions claires qui assurent des avantages économiques mesurables aux Canadiens, à ce que la priorité soit accordée aux entreprises à fort potentiel qui ont démontré leurs besoins et à ce que l’accès au financement soit principalement guidé par le mérite économique et le potentiel de croissance.

Recommandation 38

Que le gouvernement du Canada soutienne davantage les entreprises en démarrage, en particulier dans le secteur des technologies, notamment en éliminant l’impôt sur les gains en capital pour certains investissements dans de jeunes entreprises technologiques et en offrant un crédit d’impôt aux Canadiens qui investissent dans de jeunes entreprises canadiennes.

Recommandation 39

Que le gouvernement du Canada reconnaisse la pénurie de capital pour les entreprises et les jeunes pousses à fort potentiel et à forte croissance dans l’écosystème financier actuel, et adopte une approche plus permissive à l’égard d’un cadre de services bancaires ouverts, dans le but d’établir de nouvelles banques et d’introduire davantage de concurrence dans le secteur, afin d’augmenter le stock total de capital et de réduire le coût du financement.

Recommandation 40

Que, compte tenu du rôle important que jouent les ressources naturelles au sein de l'économie canadienne, de l'ampleur des réserves de gaz naturel du Canada et de la demande mondiale croissante, en particulier celle de pays alliés à la recherche de combustibles de transition sûrs et à faibles émissions, le gouvernement favorise le développement durable de la capacité de production de gaz naturel liquéfié du Canada et procède à un examen du système réglementaire afin de s'assurer qu'il est efficace, prévisible et conforme aux objectifs économiques et environnementaux.



AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AU CANADA

CONTEXTE

Le 17 septembre 2025, le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes (le Comité) a adopté la motion suivante :

Le Comité entreprend une étude, comprenant au moins cinq réunions, sur les écarts de productivité sous-jacents du Canada et la fuite des capitaux; le Comité invite le ministre des Finances et la ministre de l'Industrie (dans des réunions distinctes), ainsi que des représentants de l'industrie, des intervenants concernés, des experts et d'autres témoins pertinents, à analyser les causes de ces défis et les solutions possibles, y compris la meilleure façon pour le gouvernement fédéral de collaborer avec le secteur privé afin de stimuler la productivité et la compétitivité du Canada; et que le Comité présente ses conclusions et ses recommandations à la Chambre¹.

Dans le cadre de cette étude, entre septembre et décembre 2025, le Comité a reçu trois mémoires et entendu 30 témoins qui ont tous souligné l'importance pour celui-ci de se pencher sur la question de la productivité au Canada. Par exemple :

- Theo Argitis, premier vice-président, Politiques, Conseil canadien des affaires, a affirmé que la productivité et l'investissement sont « absolument indispensables » pour bâtir un Canada « plus fort, plus compétitif et plus prospère² ».
- Eric Santor, conseiller du gouverneur, Banque du Canada, a indiqué que « [l]a productivité permet à l'économie de croître lorsque les ressources sont limitées. Elle favorise la hausse des salaires sans alimenter l'inflation. Lorsque la productivité augmente, tout le monde bénéficie d'un niveau de vie plus élevé³. »

1 Chambre des communes, Comité permanent de l'industrie et de la technologie (INDU), [Procès-verbal](#), réunion 2, 17 septembre 2025.

2 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1215 (Theo Argitis, premier vice-président, Politiques, Conseil canadien des affaires).

3 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1210 (Eric Santor, conseiller du gouverneur, Banque du Canada).



- Jim Estill, directeur général, Danby, a affirmé qu'« il faut créer des conditions où les entreprises peuvent prospérer, innover et soutenir la concurrence mondiale. Si nous faisons bien les choses, nous ne ferons pas que stimuler la productivité, nous bâtirons également un Canada plus fort et plus résilient⁴. »

Par ailleurs, dans un contexte d'incertitude commerciale croissante avec les États-Unis et de l'examen à venir de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique, la nécessité de stimuler l'investissement au Canada s'en trouve d'autant plus pressante, même si la tâche devient plus difficile⁵.

Il peut être complexe de déterminer comment mesurer avec précision la productivité d'une économie, et les témoins ont partagé leurs perspectives. La mesure la plus courante, la productivité du travail, évalue l'efficacité avec laquelle les heures travaillées génèrent des biens et des services⁶. Selon M. Estill, même si cette mesure est privilégiée, elle mène souvent à des comparaisons « de pommes avec des oranges », puisqu'elle reflète aussi la force de la marque, les conditions de marché et d'autres facteurs externes, et non seulement l'efficacité réelle du travail⁷. De plus, les indicateurs traditionnels devraient être complétés par d'autres mesures afin de mieux saisir l'ensemble des retombées économiques et sociales⁸. Par exemple, l'impact économique du secteur des loisirs de plein air est difficile à quantifier pleinement en raison de bénéfices indirects importants, mais difficilement mesurables⁹. Enfin, tous les gains de productivité ne se valent pas, certains secteurs ayant un effet d'entraînement plus important sur l'économie¹⁰.

4 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1105 (Jim Estill, directeur général, Danby).

5 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Stephen Tapp, directeur général, Centre d'étude des niveaux de vie).

6 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Dawn Desjardins, économiste en chef, Deloitte); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Richard Dias, stratège macro mondiale, à titre personnel).

7 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1105 (Estill).

8 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Ryan Greer, vice-président principal, Affaires publiques et politique nationale, Manufacturiers et exportateurs du Canada).

9 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Tapp); INDU, [Témoignages](#), 1^{er} décembre 2025, 1100 (Natalie Knowles, chercheuse, Protect Our Winters Canada).

10 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Ryan Greer, vice-président principal, Affaires publiques et politique nationale, Manufacturiers et exportateurs du Canada); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1255 (Santor).

Plusieurs témoins ont indiqué que le Canada connaît depuis de nombreuses années des défis importants et croissants en matière de productivité¹¹. Ils ont présenté des données variées pour brosser un portrait de la situation. Philippe Noël, vice-président, Affaires publiques, Compétitivité et accès aux marchés, Fédération des Chambres de commerce du Québec, a notamment souligné qu'en 2023, chaque heure travaillée au Canada génèrait environ 14 \$ de moins que la moyenne des économies avancées de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et 17 \$ de moins qu'aux États-Unis¹². Selon plusieurs témoins, cet écart entraîne des répercussions négatives non seulement sur la compétitivité des entreprises et des industries, mais aussi sur la richesse collective¹³. M. Noël a ajouté qu'en 2023, le produit intérieur brut (PIB) par habitant du Canada était inférieur de 4 500 \$ à la moyenne des économies avancées de l'OCDE et de près de 21 000 \$ à celui des États-Unis¹⁴. Ryan Greer, vice-président principal, Affaires publiques et politique nationale, Manufacturiers et exportateurs Canada, a affirmé que « la productivité de la main-d'œuvre au Canada accuse un retard de près de 30 % par rapport à celle des États-Unis, tandis que l'investissement par travailleur dans le secteur des entreprises n'est plus que la moitié de celui des États-Unis. Cet écart rend notre économie vulnérable¹⁵. Selon certains témoins, sur le plan de la productivité, « nous faisons face à une urgence¹⁶ » ou même à une « crise¹⁷ ».

Des témoins ont avancé que des faibles taux d'investissement privés alimentent les défis de productivité au pays¹⁸. M. Tapp a affirmé que « les principaux facteurs qui ont mené à la faible productivité du Canada sont la lenteur des progrès technologiques et la faiblesse

11 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1210 (Frances Donald, vice-présidente principale et économiste en chef, Banque Royale du Canada); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Tapp); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1215 (Ludovic Soucisse, président-directeur général, Réseau des CCTT); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1210 (Santor).

12 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Philippe Noël, vice-président, Affaires publiques, Compétitivité et accès aux marchés, Fédération des chambres de commerce du Québec).

13 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1215 (Argitis); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1100 (Michael R. Veall, professeur, à titre personnel); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

14 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël).

15 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer).

16 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1210 (Santor).

17 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1215 (Soucisse).

18 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1215 (Argitis); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Tapp); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).



chronique des investissements des entreprises¹⁹ ». Mark McQueen, fondateur de Wellington Growth Partners inc., témoignant à titre personnel, a affirmé que les États-Unis comptent environ huit fois la population du Canada, mais les entrepreneurs y investissent près de 22 fois plus de capital chaque année dans leurs entreprises en démarrage²⁰. Selon M. Argitis, « notre crise de productivité est en réalité une crise d'investissement. Nos industries et nos travailleurs manquent cruellement de capitaux²¹. » Enfin, Richard Dias, stratège macro mondiale témoignant à titre personnel, a abondé dans le même sens, affirmant que le manque d'investissements du secteur privé au Canada, notamment dans les immobilisations, la technologie et la propriété intellectuelle est « de loin le plus gros problème²² ».

Quelques témoins ont reconnu l'importance, pour le gouvernement du Canada, de se préoccuper de la situation de la productivité au pays, tout en présentant une lecture différente des autres témoins de la situation canadienne²³. Le professeur Michael R. Veall a affirmé que sur le plan de la productivité, « d'après les mesures que je juge les plus fiables, le Canada obtient des résultats semblables à ceux des pays comparables, à l'exception des États-Unis ». Il a ajouté que « bien que le Canada doive faire mieux, il faut noter que les États-Unis enregistrent une croissance de la productivité particulièrement rapide par rapport à presque tous les autres pays²⁴ ». Selon les données présentées par Linda Hasenfratz, présidente exécutive, Linamar Corporation, une analyse sectorielle montre que la productivité des entreprises a progressé au Canada au cours des dernières années, et même plus rapidement qu'aux États-Unis dans plusieurs secteurs, notamment la fabrication et les services financiers. Selon elle, la stagnation de la productivité dans le secteur public et les activités non commerciales nuit aux résultats globaux de la productivité des entreprises²⁵.

Plusieurs facteurs, souvent interreliés, contribuent aux défis liés à la productivité au Canada et freinent l'investissement. Les témoins ont notamment mentionné la performance de la main-d'œuvre, l'adoption technologique, les politiques fiscales, la commercialisation, la

19 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Tapp).

20 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1220 (Mark McQueen, fondateur, Wellington Growth Partners Inc.).

21 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1215 (Argitis).

22 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

23 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1100 (Veall); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1105 (Linda Hasenfratz, présidente exécutive, Linamar Corporation).

24 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1100 (Veall).

25 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1105 (Hasenfratz). Voir aussi The Privileged Group Inc., [Mémoire](#).

charge réglementaire et le niveau de concurrence²⁶. Selon des témoins, le manque de culture entrepreneuriale au pays alimente ces défis²⁷. Ils ont également insisté sur le rôle du gouvernement dans la création d'un environnement d'investissement stable et prévisible²⁸. Certains affirmant que des dépenses excessives du gouvernement pourraient être la cause de la faiblesse d'une partie de la productivité au pays²⁹.

Enfin, plusieurs témoins ont souligné que les défis en matière de productivité au pays ne relèvent ni d'une seule cause ni d'un seul secteur et ne peuvent être résolus par une mesure unique³⁰. M. Santor a affirmé que

[m]ême si nous voudrions tous qu'une solution soit trouvée rapidement, la réalité est que ce ne sera pas facile. Nous devons créer les conditions qui stimulent l'investissement par les entreprises. Nous devons encourager la prise de risques, l'innovation et la croissance³¹.

Frances Donald, vice-présidente principale et économiste en chef à la Banque Royale du Canada, a indiqué que, si certaines mesures générales – comme l'amélioration de la compétitivité fiscale – peuvent soutenir la productivité, les interventions les plus efficaces sont souvent propres à chaque secteur. Selon elle, face à la diversité des enjeux, il ne s'agit plus de trouver la solution unique, mais plutôt de choisir un point de départ et de progresser de façon concrète³².

Plusieurs témoins ont souligné des mesures présentées dans le Budget fédéral de 2025 pouvant améliorer la compétitivité du Canada. Michael Graydon, chef de la direction, Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada et Namir Anani,

26 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1210 (Donald); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1100 (Veall); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Argitis); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1225 (Santor).

27 INDU *Témoignages*, 20 octobre 2025, 1225 (Stein); INDU, *Témoignages*, 20 octobre 2025, 1245 (McQueen); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1210 (Santor).

28 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Argitis); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1105 (Estill); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1220 (Dias); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1140 (Gabriel Miller, président-directeur général, Universités Canada).

29 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1745 (William Robson, Président-directeur général, Institut C.D. Howe); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1245 (Dias); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1120 (Estill).

30 INDU, *Témoignages*, 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Donald); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1100 (Veall); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1210 (Santor).

31 INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1210 (Santor).

32 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Donald).



président-directeur général, Conseil des technologies de l'information et des communications, ont tous les deux crédités ce budget comme un pas dans la bonne direction³³. M. Argitis a affirmé qu'il « contient plusieurs mesures qui vont dans la bonne direction: des mesures visant à rendre le régime fiscal plus concurrentiel, des signaux en faveur d'une amélioration du cadre réglementaire, des efforts pour attirer les talents et un financement supplémentaire pour les grands projets³⁴ ». Gabriel Miller, président-directeur général, Universités Canada, a dit que « [l]'annonce récente d'une stratégie d'attraction de talents de 1,7 milliard de dollars dans le budget de cette année est un développement très encourageant³⁵ ».

MOTEURS DE PRODUCTIVITÉ

Facteurs liés au travail

Des témoins ont discuté de l'importance et de la valeur de la main-d'œuvre au Canada. M. Anani a affirmé : « Le talent est la pierre angulaire de toute économie performante et le moteur de l'innovation et de la compétitivité mondiale³⁶. » M. Miller a ajouté : « [L]a prospérité et la productivité vont de pair, comme vous le savez tous, et dépendent d'une main-d'œuvre hautement qualifiée³⁷. » Plusieurs témoins ont ainsi déploré que des fondateurs d'entreprises et des diplômés qualifiés quittent le pays, emportant avec eux les possibilités offertes par leur talent, notamment leur propriété intellectuelle et les opportunités économiques³⁸. Enfin, Mme Hasenfratz a déclaré que « notre main-d'œuvre est l'élément clé, si l'on veut augmenter notre productivité » et a ajouté que « notre main-d'œuvre, au Canada, est notre meilleur vivier et qu'il regorge de compétences [...] il faut à tout prix attirer et retenir ces gens³⁹ ».

Plusieurs témoins ont souligné avec préoccupation que l'investissement par travailleur au Canada soit plus faible au pays que dans d'autres économies. Selon des données présentées par M. Noël, l'investissement privé en machines et en matériel par emploi au

33 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105 (Graydon); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1125 (Anani).

34 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1215 (Argitis).

35 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1135 (Miller).

36 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1115 (Anani).

37 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Miller).

38 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1225 (Gideon Hayden, associé directeur, Leaders Fund); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1155 (Miller).

39 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1130 (Hasenfratz).

Canada accuse un retard de 45 % par rapport à la moyenne des économies avancées de l'OCDE et un retard de près de 60 % par rapport aux États-Unis⁴⁰. Plusieurs témoins ont présenté des données abondant dans le même sens⁴¹. Selon M. Graydon, « cet écart tient à des frais d'exploitation plus élevés, à des contraintes réglementaires et à l'incertitude qui découragent l'investissement et l'innovation⁴² ». Selon M. William Robson, président-directeur général, Institut C.D. Howe, ces comparaisons internationales sont essentielles pour déterminer si le Canada connaît les mêmes difficultés que des économies similaires ou s'il perd du terrain par rapport à elles⁴³.

Selon M. Robson, l'investissement par travailleur au Canada est si faible, car il y a peu d'investissements dans le capital bâti. Il a expliqué qu'il est important de s'intéresser au capital bâti (la machinerie et l'équipement, les bâtiments non résidentiels et l'ingénierie, et les produits de la propriété intellectuelle), car les pays à revenu élevé ont beaucoup de capital bâti alors que les pays à faible revenu en ont peu. Selon lui,

le nœud du problème, c'est qu'au cours de la dernière décennie, nos investissements dans ce type de capital au Canada n'ont pas suivi le rythme de la dépréciation ni la croissance de la population, de sorte que le stock de capital par travailleur a chuté. On n'a jamais observé rien de tel depuis l'époque de C.D. Howe⁴⁴.

Selon plusieurs témoins, la qualité de la main d'œuvre au Canada lui procure un avantage comparatif. M. Miller a affirmé que :

Notre réussite future — que ce soit pour les très grandes ambitions qui ont été annoncées récemment par le gouvernement ou simplement pour rendre notre économie plus productive — dépendra de la qualité de nos talents, tant en ce qui a trait à ce que nous faisons des talents d'ici qu'en ce qui a trait à la façon dont nous utilisons notre système pour attirer le plus de talents internationaux⁴⁵.

Mme Hasenfratz a ajouté que « sur les 75 usines que nous avons dans le monde, la productivité des usines canadiennes est de loin la plus élevée, et la croissance de leur

40 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1110 (Noël).

41 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1740 (Robson); INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1105 (Greer); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1105 (Michael Graydon, chef de la direction, Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1115 (Namir Anani, président et directeur général, Conseil des technologies de l'information et des communications).

42 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1105 (Graydon).

43 *Ibid.*

44 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1740 (Robson).

45 INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1135 (Miller).



productivité est la plus rapide. Nous avons ici un vivier de talents exceptionnels et particulièrement qualifiés⁴⁶. »

Des témoins ont évoqué les enjeux liés au manque de travailleurs qualifiés dans certains secteurs au pays. M. Miller a notamment souligné la pénurie de talents hautement qualifiés, en particulier dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle (IA)⁴⁷. Dawn Desjardins, économiste en chef chez Deloitte, a indiqué que les objectifs du gouvernement de construire davantage de logements et d'infrastructures sont essentiels pour rendre l'économie plus efficiente et attirer l'investissement, mais qu'ils se heurtent à un manque de main-d'œuvre qualifiée⁴⁸. Pour combler ces besoins, plusieurs témoins ont recommandé d'harmoniser davantage le système d'immigration avec l'objectif d'améliorer la productivité, en mettant l'accent sur l'attraction et la rétention de travailleurs hautement qualifiés et bien rémunérés⁴⁹. Des témoins ont notamment proposé d'accélérer la délivrance des visas et la reconnaissance des acquis⁵⁰. Mme Desjardins a aussi suggéré de favoriser la participation des femmes et des groupes sous-représentés dans les métiers spécialisés afin d'élargir le bassin de talents⁵¹.

L'adoption technologique joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la productivité des entreprises. Selon M. Anani, de nombreuses études montrent que les secteurs fortement numérisés sont plus productifs que ceux qui le sont moins, notamment grâce à l'intégration de technologies avancées comme l'IA⁵². D'après des données de Deloitte, l'IA pourrait stimuler l'économie et contribuer de façon significative au PIB au cours des prochaines années⁵³. Pourtant, selon les données présentées par M. Anani, seulement 10 % des entreprises canadiennes reconnaissent actuellement l'importance de cette technologie⁵⁴. M. Miller a indiqué que les universités contribuent déjà à une adoption plus large en aidant les entreprises à intégrer des outils technologiques avancés, comme l'IA, dans leurs activités grâce à la formation et à la recherche. Ainsi, selon lui, un financement fédéral accru permettrait d'amplifier ces efforts et d'accélérer l'adoption de ces

46 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1105 (Hasnefratz).

47 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1140 (Miller).

48 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins).

49 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1100 (Veall); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

50 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1225 (David Stein, cofondateur et associé directeur, Leaders Fund); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins).

51 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins).

52 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1130 (Anani).

53 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins).

54 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1130 (Anani).

technologies⁵⁵. Par ailleurs, M. Anani a proposé d'améliorer les crédits d'impôt à l'investissement afin de réduire le coût de modernisation des installations et de permettre un amortissement accéléré des équipements numériques et écologiques⁵⁶. Il a ajouté que les mesures annoncées dans le budget fédéral 2025, notamment la « superdéduction pour la productivité », pourraient contribuer à renforcer les connaissances en matière d'IA et à soutenir le transfert et la mise à l'échelle des meilleures pratiques numériques dans tous les secteurs, tout en soulignant que le succès de ces mesures dépendra étroitement de leur mise en œuvre⁵⁷.

Pour que les entreprises puissent réellement tirer parti des nouvelles technologies, il est essentiel de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre. Selon les témoins, il faut élargir la formation et la requalification afin d'aider les travailleurs à adopter ces technologies et à accéder à des rôles à plus forte valeur ajoutée⁵⁸. Cet accompagnement est d'autant plus important que certains emplois à revenu moyen risquent de disparaître en raison de l'automatisation et d'autres innovations technologiques⁵⁹. Dans le même esprit, M. Anani a proposé l'élaboration d'une stratégie de développement des talents en IA⁶⁰. Enfin, M. Argitis a rappelé que « lorsque nous investissons dans de meilleures machines, des technologies modernes, des équipements de pointe, la formation et l'innovation, les gens produisent davantage, les salaires augmentent et les entreprises se développent⁶¹ ».

Innovation et commercialisation

Plusieurs témoins ont souligné l'écart qui existe au Canada entre la qualité de la recherche et la capacité de commercialiser les innovations. M. Anani a affirmé que

le Canada figure parmi les leaders mondiaux en matière de qualité de la R-D et en ce qui concerne l'innovation à un stade précoce, mais nous avons encore du mal à transformer ces atouts en produits commercialisables et en entreprises compétitives à l'échelle

55 INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1110 (Miller).

56 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1115 (Anani).

57 *Ibid.*, 1125.

58 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Argitis); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

59 INDU, *Témoignages*, 20 octobre 2025, 1105 (Desjardins).

60 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1125 (Anani).

61 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Argitis).



mondiale. Pour stimuler la compétitivité, il faut mettre davantage l'accent sur la commercialisation, la conservation de la propriété intellectuelle et la mise à l'échelle⁶².

D'autres témoins ont abondé dans le même sens⁶³.

M. Miller a ajouté :

Ce problème ne concerne pas uniquement les universités. Les petites et moyennes entreprises sont confrontées à des défis semblables. Elles représentent 96 % du secteur privé au Canada, mais ne disposent pas des ressources nécessaires pour adopter de nouvelles technologies ou aller de l'avant avec leurs propres stratégies en matière de propriété intellectuelle. Le résultat est prévisible. Nous perdons une propriété intellectuelle précieuse et les possibilités économiques qu'elle devrait créer⁶⁴.

Ainsi, « en nouant des partenariats plus solides entre le gouvernement, les universités et l'industrie, et en offrant du soutien ciblé en matière de protection et de commercialisation de la propriété intellectuelle, le Canada peut conserver davantage de ses innovations sur son territoire⁶⁵ ».

Plusieurs témoins ont également insisté sur la nécessité d'un soutien gouvernemental accru à la commercialisation. Nancy Déziel, présidente du conseil d'administration, Réseau des centres collégiaux de transfert de technologies et de pratiques sociales novatrices (CCTT), a indiqué plusieurs programmes fédéraux permettant d'attirer les innovations découlant de la recherche dans les entreprises⁶⁶. Chad Bayne, associé, fondateur & co-président, Groupe des entreprises émergentes et à forte croissance d'Osler, témoignant aussi à titre personnel, a souligné que plusieurs pôles technologiques majeurs ont émergé grâce à un soutien public important, ce qui montre l'importance de ce soutien. Par exemple, la Silicon Valley et l'Internet trouvent en partie leur origine dans des investissements du secteur de la défense américaine, tandis que le Web est issu d'investissements de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, financée par des fonds publics. M. Bayne a ajouté qu'en somme, « l'innovation stimule l'économie nationale dans le cadre de la commercialisation des recherches

62 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1115 (Anani).

63 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1125 (Hasenfratz); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1220 (McQueen); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1235 (Michael Gullo, vice-président, Politiques publiques, Conseil canadien des affaires); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Miller); Polytechnics Canada, [Mémoire](#).

64 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Miller).

65 *Ibid.*

66 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1235 (Nancy Déziel, présidente du conseil d'administration, Réseau des CCTT).

fondamentales des entrepreneurs » ce qui mène « à la création d'emplois, qui amène ensuite la création de richesses et, en fin de compte, crée un cercle vertueux⁶⁷ ».

Selon des témoins, la recherche menée dans les collèges et les instituts polytechniques devrait bénéficier d'un soutien gouvernemental accru, car elle peut contribuer de façon importante aux efforts de commercialisation de la recherche au Canada. Ils ont déploré que la recherche appliquée effectuée dans ces établissements ne reçoive qu'environ 3 % du financement accordé par les trois conseils de recherche⁶⁸. Pourtant, d'après Polytechnics Canada, chaque tranche de 100 \$ de financement fédéral attire 72 \$ de co-investissement du secteur privé dans les instituts polytechniques, contre moins de 4 \$ pour les plus grandes universités de recherche⁶⁹. Fred Meier, président-directeur général, Red River College Polytech, a ajouté que, grâce à leur collaboration étroite avec les entreprises, les collèges réalisent une recherche appliquée qui leur permet d'identifier directement les compétences nécessaires à la commercialisation des innovations⁷⁰.

Le professeur Marc Duhamel a abordé le rôle crucial des transferts d'entreprise au Canada et leur potentiel pour stimuler la productivité des petites et moyennes entreprises (PME). Un transfert d'entreprise correspond au passage économique de la propriété, du contrôle et de l'autorité d'utilisation des actifs à de nouveaux propriétaires⁷¹. Il est essentiel, car il permet d'éviter la dissolution des entreprises et la perte de capital intangible, comme la propriété intellectuelle, tout en préservant la concurrence sur les marchés locaux⁷². Le Canada fait face au vieillissement de ses entrepreneurs, un défi partagé par de nombreuses économies développées, qui menace la conservation du patrimoine entrepreneurial. Selon l'OCDE, le Japon, confronté à un vieillissement similaire de sa population, a perdu 21 % de ses PME en 15 ans. Le professeur Duhamel a averti qu'un scénario semblable au Canada entraînerait la disparition de 285 000 PME et de leurs emplois au cours des 15 prochaines années. Pour réussir, les transferts d'entreprise exigent des conditions spécifiques ainsi qu'un soutien et une collaboration étroite des gouvernements provinciaux et fédéral⁷³.

67 INDU, *Témoignages*, 20 octobre 2025, 1210 (Chad Bayne, associé, fondateur & co-président, Groupe des entreprises émergentes et à forte croissance d'Osler, à titre personnel).

68 INDU, *Témoignages*, 1^{er} décembre 2025, 1105 (Fred Meier, président-directeur général, Red River College Polytech); Polytechnics Canada, *Mémoire*.

69 Polytechnics Canada, *Mémoire*.

70 INDU, *Témoignages*, 1^{er} décembre 2025, 1115 (Meier).

71 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1210 (Marc Duhamel, professeur agrégé, Département de finance et d'économique, Université du Québec à Trois-Rivières, à titre personnel).

72 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1230 (Duhamel).

73 *Ibid.*, 1210.



ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES

Cadre réglementaire

De nombreux témoins ont qualifié le cadre réglementaire canadien de fragmenté, redondant et imprévisible, ce qui contribue à alourdir le fardeau réglementaire. Les exigences de conformité fiscale, la complexité des incitatifs financiers, le chevauchement entre les ordres de gouvernement et les délais de traitement au sein de l'administration publique ont tous été cités comme facteurs clés de cette lourdeur⁷⁴. À titre d'exemple, l'étiquetage constitue un enjeu particulièrement important dans le secteur agroalimentaire⁷⁵. Selon les témoins, ce fardeau représente un obstacle majeur pour les entrepreneurs, en réduisant les ressources qu'ils pourraient consacrer au développement de leur entreprise⁷⁶. Par ailleurs, Stephen Tapp, directeur général, Centre d'étude des niveaux de vie, a indiqué qu'un

rapport de Statistique Canada s'appuyant sur des recherches menées sur une période de 15 ans a relevé une augmentation de la réglementation fédérale de plus de 2 % par année au cours de cette période. Selon les estimations et les modélisations des chercheurs, le PIB était inférieur de près de 2 % pour cette raison et, en particulier, les investissements étaient inférieurs de 9 %⁷⁷.

Plusieurs témoins ont soutenu qu'une réglementation plus claire et prévisible appuierait davantage l'innovation et l'investissement⁷⁸. À titre d'exemple, M. Graydon a souligné l'importance de reconnaître l'étiquetage des produits de consommation déjà approuvés par des « administrations dignes de confiance⁷⁹ ». M. Anani a, pour sa part, proposé la mise en place d'un cadre plus clair encadrant le développement de l'IA⁸⁰. Selon M. Greer, alléger le fardeau réglementaire constitue « le moyen le moins coûteux d'améliorer la productivité de manière considérable ». Il a ajouté que, puisque toutes les économies

74 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1115 (Alexa Young, vice-présidente, Relations gouvernementales et affaires externes, Administration portuaire Vancouver-Fraser); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1215 (Argitis).

75 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105, 1140 (Graydon).

76 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1215 (Neil Fast, président et chef de la direction, Loewen Windows and Doors).

77 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1120 (Tapp).

78 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105 (Graydon); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1115 (Anani); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1255 (Santor).

79 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105 (Graydon).

80 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1115 (Anani).

avancées sont confrontées à ce défi, le Canada pourrait se démarquer par une intervention audacieuse en la matière, capable d’attirer davantage d’investissements⁸¹.

Pour diminuer le fardeau réglementaire au pays, M. Greer a proposé de mener une réforme systémique afin d’améliorer l’incidence de l’ensemble des décisions en matière de réglementation. Il a déploré que les efforts antérieurs du gouvernement aient surtout visé des irritants pris isolément, comparant cette approche à « gonfler un pneu percé : cela peut aider à court terme, mais le problème sous-jacent n’est pas réglé⁸² ». Il a ajouté que les exigences imposées aux entreprises continuent de s’alourdir malgré l’adoption, en 2015, de la *Loi sur la réduction de la paperasse*, notamment en raison des nombreuses exceptions qu’elle contient. Pour alléger plus entièrement ce fardeau, il a recommandé d’éliminer ces exceptions, de « mandater, par la voie législative, tous les organismes de réglementation fédéraux de favoriser la compétitivité et la croissance des entreprises » et de « renforcer la surveillance du processus d’analyse coûts-avantages qui sous-tend tout nouveau règlement⁸³ ».

Plusieurs témoins ont également souligné l’importance de réduire les barrières au commerce intérieur. Selon eux, malgré les efforts gouvernementaux déployés au cours des derniers mois, ces obstacles persistent au Canada sous diverses formes – contrôles à l’exportation, normes techniques divergentes entre les provinces, ainsi qu’exigences réglementaires et administratives variables – et imposent des coûts réels aux entreprises⁸⁴. Mme Desjardins a indiqué que l’ampleur de ces impacts varie selon les industries, mais demeure significative à l’échelle du marché⁸⁵. Citant une analyse de Deloitte, elle a affirmé que la réduction de ces barrières pourrait accroître sensiblement le PIB et créer des dizaines de milliers d’emplois⁸⁶. Des témoins ont souligné que diminuer les barrières au commerce intérieur nécessite le leadership de l’ensemble des ordres de gouvernement⁸⁷. Enfin, des témoins ont affirmé qu’un marché intérieur plus

81 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer).

82 *Ibid.*

83 *Ibid.*

84 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1825 (Robson); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1145 (Greer); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1245 (Fast).

85 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins).

86 *Ibid.*

87 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1825 (Robson); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1145 (Greer).



intégré renforcerait la concurrence, un levier essentiel pour stimuler la productivité et la compétitivité mondiale du Canada⁸⁸.

Soutien à la croissance des entreprises

Ludovic Soucisse, président-directeur général, Réseau des CCTT a décrit les défis particuliers auxquels font face les PME dans le contexte actuel de productivité au Canada. Il a indiqué que la productivité

est en recul ou stagne depuis de nombreuses années, ce qui affecte particulièrement les PME, [qui] forment la très grande majorité du tissu industriel du Québec, et ce tissu industriel est différent selon chaque province. La grande majorité des entreprises exportatrices sont des PME. Elles représentent 50 % du PIB privé au pays. Elles vont structurer nos chaînes d'approvisionnement et sont particulièrement vulnérables aux mesures tarifaires et au contexte économique actuel⁸⁹.

Plusieurs témoins ont souligné qu'avec un soutien plus ciblé, les PME pourraient accroître leur productivité. Selon des données présentées par M. Noël, leur taux de productivité serait de 20 à 50 % inférieur à celui des grandes entreprises⁹⁰. D'une part, les programmes gouvernementaux visant à les soutenir sont jugés utiles, mais perfectibles : plusieurs témoins ont indiqué qu'ils sont trop complexes et coûteux à utiliser⁹¹. À titre d'exemple, M. Greer a mentionné que le programme de crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) est très important pour les manufacturiers, mais devrait être modernisé, puisque les PME doivent souvent recourir à des consultants pour y avoir accès considérant sa complexité⁹². Mark Stoddart, directeur des techniques informatiques et vice-président exécutif, Linamar Corporation, a recommandé d'étudier les pratiques d'autres pays, notamment l'Allemagne et la France, qui ont réussi à simplifier grandement l'accès à leurs programmes de recherche et développement⁹³.

Les entreprises de taille moyenne auraient particulièrement besoin d'un soutien plus ciblé. M. Graydon a expliqué que ces entreprises font face à une charge réglementaire

88 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1115 (Anani); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1100 (Veall); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

89 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1215 (Soucisse).

90 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël).

91 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1245 (Fast); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1130 (Mark Stoddart, directeur des techniques informatiques & vice-président exécutif, Linamar Corporation); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1250 (Bayne).

92 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1125 (Greer).

93 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1130 (Stoddart).

comparable à celle des grandes entreprises, tout en n'ayant accès qu'au capital destiné aux PME. Selon les témoins, il existe très peu de programmes conçus spécifiquement pour appuyer ces entreprises⁹⁴. Selon M. Estill, ces entreprises permettent de diversifier notre économie⁹⁵. M. Graydon a noté que les entreprises canadiennes de taille moyenne accusent un retard par rapport à leurs homologues étrangers en matière d'adoption technologique, notamment parce qu'elles ne reçoivent pas suffisamment de fonds publics. Sans aide ciblée, elles perdent des possibilités de gains de productivité que leurs concurrents réalisent grâce aux technologies avancées⁹⁶.

M. Estill a quant à lui avancé que bien que les programmes gouvernementaux puissent soutenir la productivité des entreprises, il est aussi important de créer un environnement où les entreprises pourront elles-mêmes prospérer. Selon lui,

[L]e Canada n'a pas besoin de plus de programmes. Il doit mieux comprendre et exécuter ce qui fonctionne. La productivité ne se résume pas aux machines. Il faut créer des conditions où les entreprises peuvent prospérer, innover et soutenir la concurrence mondiale. Si nous faisons bien les choses, nous ne ferons pas que stimuler la productivité, nous bâtirons également un Canada plus fort et plus résilient⁹⁷.

Des témoins ont affirmé que la productivité et la résilience du Canada dépendent aussi de l'efficacité de ses réseaux et infrastructures de transport⁹⁸. Selon eux, le pays a besoin de davantage d'investissements publics et privés ciblés pour aménager de nouvelles infrastructures qui facilitent le commerce et optimiser l'utilisation des infrastructures existantes⁹⁹. Hubert Rioux, conseiller économique, Fédération des chambres de commerce du Québec, a indiqué que, si le Canada souhaite diversifier ses exportations, les marchandises doivent pouvoir circuler efficacement sur le territoire. Il a expliqué qu'à l'heure actuelle, les produits destinés aux États-Unis sont principalement acheminés par rail ou par camion. Ainsi, pour exporter une plus grande part de la production vers le reste du monde, notamment vers l'Asie et l'Europe, il faudra accroître la capacité d'expédition des ports et des aéroports canadiens¹⁰⁰.

94 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1215 (Fast); INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105 (Graydon).

95 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1125 (Estill).

96 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105 (Graydon).

97 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1105 (Estill).

98 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1115 (Young).

99 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1150 (Hubert Rioux, conseiller économique, Fédération des chambres de commerce du Québec); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1115 (Young).

100 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1150 (Rioux).



Des témoins ont également souligné que soutenir la croissance des entreprises par l'internationalisation de leurs activités constitue un levier important pour stimuler la productivité, particulièrement pour les PME¹⁰¹. Selon M. Soucisse, « les entreprises qui exportent sont celles qui sont les plus déterminées à innover pour trouver de nouveaux marchés. On doit donc prendre cette crise [de la productivité] et la transformer en débouchés pour nos PME¹⁰². » M. Noël a mentionné qu'actuellement, peu de PME canadiennes sont aussi bien placées que les grandes entreprises pour saisir les possibilités offertes par l'exportation, ce qui crée un cercle vicieux : « [L]es PME exportent peu leurs produits parce qu'elles sont moins productives, et leur productivité stagne parce qu'elles s'exposent peu à la concurrence internationale¹⁰³. » Selon lui, il faut appuyer leur croissance en les incitant à exporter. Pour ce faire, il a notamment recommandé de réformer le programme CanExport et de défiscaliser en partie les revenus d'exportation des PME sur de nouveaux marchés¹⁰⁴.

Pour illustrer la manière dont ces enjeux se recourent – productivité, infrastructures, commerce intérieur et exportations –, M. Graydon a présenté le secteur agroalimentaire à titre d'exemple :

Le secteur agroalimentaire canadien a enregistré un excédent commercial de 60 milliards de dollars l'an dernier, mais notre plein potentiel est dilué par la fragmentation du commerce interprovincial et les obstacles à la logistique. Nos ports et nos corridors ferroviaires restent des goulets d'étranglement pour les produits manufacturés, et le duopole du réseau ferroviaire rend les producteurs vulnérables en cas de perturbations¹⁰⁵.

Selon M. Graydon, les investissements dans les infrastructures commerciales et de transport annoncés dans le budget de 2025 constituent un pas dans la bonne direction pour remédier à ces enjeux. Toutefois, il a précisé que « ces fonds doivent servir à augmenter la capacité portuaire, à accroître la concurrence dans le transport ferroviaire de marchandises et à améliorer les systèmes de logistique qui soutiennent le secteur manufacturier canadien¹⁰⁶ » pour que ces investissements aient un impact réel.

101 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1110 (Hasenfratz); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1110 (Tapp); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1215 (Soucisse); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

102 INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1215 (Soucisse).

103 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël).

104 *Ibid.*

105 INDU, [Témoignages](#), 17 novembre 2025, 1105 (Graydon).

106 *Ibid.*

POLITIQUE FISCALE

Plusieurs témoins ont abordé l'utilisation de la politique fiscale comme moyen d'encourager l'investissement au pays et de retenir les talents. Ils ont rappelé qu'un certain nombre de facteurs externes échappent au contrôle du Canada – par exemple le protectionnisme américain – ou sont difficilement comparables, comme la taille du marché américain¹⁰⁷. Alors que la politique fiscale constitue un levier sur lequel le Canada dispose d'une marge de manœuvre et peut agir rapidement en prenant des mesures concrètes et prévisibles pour soutenir et améliorer la productivité¹⁰⁸. Selon des témoins, il faudrait privilégier cet outil plutôt que les subventions, qui sont coûteuses, longues à mettre en place et risquent de servir principalement les intérêts des groupes de pression les mieux organisés¹⁰⁹. Selon M. Robson, un cadre fiscal solide permettrait au pays de mieux faire face aux chocs économiques actuels et à venir¹¹⁰.

Des témoins ont proposé diverses pistes pour renforcer la compétitivité du régime fiscal canadien. Des témoins ont suggéré de réduire la complexité du système¹¹¹. Selon M. Greer, un système fiscal trop complexe incite les entreprises à retarder ou à réduire leurs investissements¹¹². Afin d'alléger le fardeau fiscal des entreprises, M. Noël a recommandé de simplifier et d'élargir les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt, ainsi que de convertir une partie des programmes d'aide financière en crédits d'impôt¹¹³. Le professeur Veall a quant à lui suggéré d'augmenter la taxe sur les biens et services, qu'il considère comme l'instrument fiscal le plus efficace dont dispose le Canada, puisqu'elle encourage l'épargne et donc l'investissement, tout en reconnaissant qu'une telle réforme serait probablement difficile à envisager sur le plan politique¹¹⁴.

Pour encourager rapidement et efficacement l'investissement au pays, M. Robson a proposé la mise en place d'un crédit d'impôt temporaire à l'investissement. Il a expliqué qu'un tel mécanisme serait relativement simple à concevoir, produirait des effets

107 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1825 (Robson); INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1105 (Greer).

108 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1750, 1820 (Robson).

109 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1810 (Robson); INDU, *Témoignages*, 24 novembre 2025, 1105 (Estill).

110 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1820 (Robson).

111 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1105 (Greer); INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1110 (Noël); INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1145 (Veall).

112 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1105 (Greer).

113 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1110 (Noël).

114 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1100 (Veall).



prévisibles et pourrait être activé pour faire face à des périodes économiques plus instables. Puisqu'il serait limité dans le temps, son coût budgétaire serait également temporaire et le gouvernement pourrait récupérer ensuite une partie des revenus perdus¹¹⁵. Il a ajouté que le Canada gagnerait, à plus long terme, à améliorer en profondeur son modèle d'imposition afin de soutenir durablement l'investissement, mais qu'une telle réforme exige du temps. Selon lui, un crédit d'impôt temporaire à l'investissement constituerait une mesure transitoire utile, qui « aiderait à combler l'écart entre la situation actuelle et celle que nous aimerions avoir : un régime fiscal des sociétés plus concurrentiel au fil du temps¹¹⁶ ».

Les témoins ont aussi discuté des récentes réformes fiscales américaines. Des témoins ont souligné que la réforme de 2017 visait notamment à rapatrier les capitaux et a permis d'attirer d'importants investissements¹¹⁷. Plus récemment, la loi américaine « One Big Beautiful Bill », adoptée en 2025, visait également à attirer davantage d'investissements, notamment dans le secteur manufacturier, en favorisant fortement la production domestique américaine¹¹⁸. Par exemple, avec cette loi, il n'y a désormais aucun impôt sur les gains en capital pour la première tranche de 21 millions de dollars de profits aux États-Unis¹¹⁹. La politique fiscale américaine permet aussi aux investisseurs de différer l'impôt sur les gains en capital lorsque le produit de la vente est réinvesti¹²⁰.

Plusieurs témoins ont souligné que le régime fiscal canadien devrait être revu pour mieux encourager l'investissement. Ils ont fait valoir que l'impôt sur le revenu et l'imposition des sociétés peuvent freiner l'investissement¹²¹. Certains soulignant que le taux marginal combiné fédéral-provincial peut dépasser 50 %¹²². M. Robson a indiqué que, même si une baisse rapide et importante de ce taux n'est pas réaliste, ramener le taux maximal sous la barre des 50 % serait souhaitable, les taux supérieurs étant souvent

115 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1750 (Robson).

116 *Ibid.*, 1810.

117 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1750 (Robson); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

118 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1135 (Rioux); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1105 (Greer); Association des hôtels du Canada, [Mémoire](#).

119 INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1225 (Stein).

120 Association des hôtels du Canada, [Mémoire](#).

121 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1800 (Robson); INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1100 (Desjardins); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1105 (Hasenfratz); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1225 (Stein); INDU, [Témoignages](#), 24 novembre 2025, 1220 (Dias).

122 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1800 (Robson); INDU [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1225 (Stein).

perçus comme défavorables sur les plans psychologique et économique¹²³. M. Rioux a ajouté que la loi américaine « One Big Beautiful Bill » a exacerbé cette situation :

Ce projet de loi américain prolonge indéfiniment l'abaissement à 21 % du taux d'imposition fédéral des entreprises aux États-Unis. Au Canada, au fédéral, nous avons un taux de 15 %, mais le problème est que le taux combiné du fédéral et des provinces est souvent beaucoup plus élevé que le taux combiné du fédéral et des États aux États-Unis, et ce, parce que beaucoup d'États imposent aux entreprises un taux d'au maximum 10 %. C'est le cas de certains compétiteurs directs du Québec, comme l'Ohio ou le Texas¹²⁴.

Ainsi, un le contexte fiscal canadien peut inciter des personnes hautement qualifiées à s'établir à l'étranger et encourager des entreprises à localiser leurs sièges sociaux hors du Canada¹²⁵. M. Robson a affirmé « qu'il serait utile de réduire le taux d'imposition des travailleurs les plus talentueux ». Selon lui, « si les travailleurs les plus qualifiés veulent travailler au Canada, les sièges sociaux auront tendance à s'implanter ici¹²⁶ ». Enfin, M. Noël a indiqué que la charge fiscale au Canada – tant sur les salaires et le revenu que sur les bénéficiaires des sociétés – dépasse la moyenne de l'OCDE et celle des États-Unis¹²⁷, et que l'indice de compétitivité fiscale internationale classe le pays au 26^e rang sur 38 pour l'imposition des sociétés¹²⁸.

Les témoins ont discuté de mesures visant à maintenir la compétitivité fiscale du Canada. Plusieurs témoins ont souligné l'importance, pour le Canada, d'adopter des

123 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1800 (Robson).

124 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1135 (Rioux).

125 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1800 (Robson); INDU, [Témoignages](#), 20 octobre 2025, 1225 (Stein).

126 INDU, [Témoignages](#), 24 septembre 2025, 1815 (Robson).

127 Le gouvernement fédéral a présenté son [budget de 2025](#) après ces témoignages. Dans le budget, il a présenté une « superdéduction » à la productivité et a affirmé que « [l]e taux effectif marginal d'imposition (TEMI) brosse un tableau complet de l'ensemble des impôts et des taxes applicables à chaque dollar d'investissement additionnel des entreprises. Il s'agit d'un indicateur de la compétitivité fiscale comparable entre les pays, qui tient compte des taux d'imposition des sociétés, aux niveaux national et infranational, ainsi que des crédits d'impôt à l'investissement, des déductions pour amortissement et des taxes de vente payées sur les biens d'investissement. La superdéduction à la productivité réduira de plus de 2 points de pourcentage le TEMI du Canada, ce qui renforcera notre compétitivité par rapport aux États-Unis, à la suite des mesures mises en œuvre dans le cadre du One Big Beautiful Bill Act (OBBBA). De plus, le Canada aura le TEMI le plus bas du G7, inférieur à la moyenne de l'OCDE. Cela signifie qu'il est plus facile pour les entreprises d'investir et de prendre de l'expansion au Canada, qui demeurera ainsi une destination de choix pour les investissements. »

128 INDU, [Témoignages](#), 6 octobre 2025, 1110 (Noël).



mesures ciblées, comme une réduction du taux d'imposition des sociétés¹²⁹, un allègement ou une exemption partielle de l'impôt sur les gains en capital¹³⁰, ou encore le report de cet impôt en cas de réinvestissement¹³¹, afin d'y arriver¹³². Des témoins ayant comparu après le dépôt du budget fédéral de 2025 ont accueilli favorablement la nouvelle « superdéduction à la productivité » et la « déduction pour amortissement améliorée ». Selon M. Graydon, ces mesures « rendent les incitations fiscales cumulatives du Canada en faveur du secteur manufacturier un peu plus compétitives que celles des États-Unis » et « aideront à réduire les risques liés aux décisions relatives aux dépenses d'investissement et encourageront les entreprises à se moderniser et à se développer ici, au Canada¹³³ ». M. Argitis s'est également dit favorable à plusieurs mesures du budget visant à rendre le régime fiscal plus concurrentiel, à améliorer le cadre réglementaire et à attirer davantage de talents, tout en se déclarant préoccupé par le rythme du changement, estimant que ces mesures ne suffiront pas à stimuler assez rapidement les investissements¹³⁴.

129 INDU, *Témoignages*, 24 septembre 2025, 1750 (Robson).

130 INDU, *Témoignages*, 20 octobre 2025, 1230 (Hayden).

131 Association des hôtels du Canada, *Mémoire*.

132 INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1135 (Rioux); INDU, *Témoignages*, 6 octobre 2025, 1120 (Greer).

133 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1105 (Graydon).

134 INDU, *Témoignages*, 17 novembre 2025, 1215 (Argitis).

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Institut C.D. Howe William Robson, président-directeur général	2025/09/24	4
À titre personnel Marc Duhamel, professeur agrégé, Département de finance et d'économie, Université du Québec à Trois-Rivières	2025/10/06	6
Fédération des chambres de commerce du Québec Philippe Noël, vice-président, Affaires publiques, Compétitivité et accès aux marchés Hubert Rioux, conseiller économique	2025/10/06	6
Loewen Windows and Doors Neil Fast, président et chef de la direction	2025/10/06	6
Manufacturiers et exportateurs du Canada Ryan Greer, vice-président principal, Affaires publiques et politique nationale	2025/10/06	6
À titre personnel Chad Bayne, associé, fondateur et co-président, Groupe des entreprises émergentes et à forte croissance d'Osler Mark McQueen, fondateur, Wellington Growth Partners Inc.	2025/10/20	8
Administration portuaire Vancouver-Fraser Alexa Young, vice-présidente, Relations gouvernementales et affaires externes	2025/10/20	8
Deloitte Dawn Desjardins, économiste en chef	2025/10/20	8

Organismes et individus	Date	Réunion
Leaders Fund Gideon Hayden, associé directeur David Stein, cofondateur et associé directeur	2025/10/20	8
Linamar Corporation Linda Hasenfratz, présidente exécutive Jim Jarrell, directeur général & président Mark Stoddart, directeur des techniques informatiques et vice-président exécutif	2025/10/20	8
À titre personnel Michael R. Veall, professeur	2025/11/17	14
Banque Royale du Canada Frances Donald, vice-présidente principale et économiste en chef	2025/11/17	14
Conseil canadien des affaires Theo Argitis, premier vice-président, Politiques Michael Gullo, vice-président, Politiques publiques	2025/11/17	14
Conseil des technologies de l'information et des communications Namir Anani, président et directeur général	2025/11/17	14
Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada Michael Graydon, chef de la direction	2025/11/17	14
À titre personnel Richard Dias, stratège macro mondiale	2025/11/24	16
Banque du Canada Eric Santor, conseiller du gouverneur	2025/11/24	16
Centre d'étude des niveaux de vie Stephen Tapp, directeur général	2025/11/24	16
Danby Jim Estill, directeur général	2025/11/24	16

Organismes et individus	Date	Réunion
Réseau des CCTT Nancy Déziel, présidente du conseil d'administration Ludovic Soucisse, président-directeur général	2025/11/24	16
Universités Canada Gabriel Miller, président-directeur général	2025/11/24	16
Protect Our Winters Canada Natalie Knowles, chercheuse	2025/12/01	18
Red River College Polytech Fred Meier, président-directeur général	2025/12/01	18

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Association des hôtels du Canada

Polytechnics Canada

The Privileged Group Inc.

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 4, 6, 8, 14, 16, 18, 19, 21 à 25) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ben Carr

